



Stage agréé sous le n° : ... 2026SNRQPIN84701

INITIE RAQUETTES A NEIGE- parcours randonnée

Dates et lieu de l'action :23-25 janvier 2026, La Léchère, 73.....

FICHE D'INSCRIPTION ET DE VALIDATION

Nom :Prénom :Date de naissance :
.....

Adresse : Profession :

Tél. : Courriel :

Club d'appartenance (4 chiffres)N° d'adhérent (8 chiffres)

Brevets sportifs déjà obtenus :

Avez-vous accompli une formation carto1 (si oui quand ?) :

Activités pratiquées au CAF :

Activité d'encadrement (ou co-encadrement) (oui, non, laquelle) :

Personne à prévenir en cas d'accident (nom, tél. ...) :

Signature du candidat (Faire précéder de la mention : "Lu et approuvé")

Cette fiche d'inscription est à retourner au Responsable Administratif du stage, obligatoirement accompagnée des pièces Suivantes :

Document à joindre à cette inscription

Attestation de paiement de 190 euros via HelloAsso (voir lien dans fiche technique ci-dessous)

Renseignements complémentaires :

Voir fiche technique ci-dessous

Cadre réservé pour la fin de la formation

☐ **Admis**

☐ **Non admis**

Dans ce cas joindre la photocopie de l'attestation de formation indiquant le motif de la non admission.

Fait le :

Nom et visa du Cadre :

FICHE TECHNIQUE DE RENSEIGNEMENTS

(Version du 14/10/2025)

Les documents cités sont, sauf indication contraire, téléchargeables dans ce répertoire Google Drive (sans avoir besoin de se connecter) : <https://tinyurl.com/2026-RQ-initie-public> . Ce répertoire nous servira à vous transmettre aussi d'autres documents après inscription.

Contenu et objectif

Le référentiel de la formation "Initié" en raquettes et son insertion dans les formations précédentes et suivantes sont décrits dans le document *GoogleDrive* , répertoire « référentiel FFCAM »

La formation se compose de 3 jours sur le terrain qui rassemble les 4 thèmes de compétences du référentiel décrit dans le document précédent dont *Environnement de pratique milieu montagne enneigé 3.4 (NA1)* et une pratique importante des compétences *Evoluer dans le milieu montagne 3.3 (Carto 1)*.

Boucler la formation Initié

À l'issue de ce week-end de 3 jours de formation, la validation complète de votre niveau "initié" sera possible lorsque vous pourrez attester de : 5 sorties en raquettes de 4 à 5 h 4 à 5 h sur des pentes jusqu'à 25° (ce stage comptera pour 2 journées).

Pré-requis

- Aucune en dehors de l'envie de pratiquer régulièrement la raquette en montagne hors station et une bonne forme physique.

Lieux et rendez-vous

- Début de la formation : vendredi 23 janvier 2025 à 9h30, la Maison de la Montagne à Grand-Naves, commune de la Léchère, code Google "HG59+RW La Léchère". La maison de la montagne, ouvre à 9 heures. Elle est située à 500m du rendez-vous initial donné au parking Grand-Naves. On peut s'y garer et s'y mettre au chaud.
- Fin de la formation : Dimanche 25 janvier vers 16/17 heures au même endroit (*ne prévoir aucun rendez-vous Blablacar à proximité de cet horaire ; nous serons en montagne avec tous ses aléas*).

Après inscription, le co-voiturage s'organise ici : détails à venir

L'hébergement pour les deux nuits se fera au refuge du Nant du Beurre (2100 m) : <https://refugedunantdubeurre.fr/>

Matériel individuel requis

- matériel de base de randonnées en hiver, voir la liste dans cette page : <http://www.clubalpin-clermontauvergne.fr/pages/raquettes.html> (sac à dos de 40 litres ou plus, de façon à pouvoir mettre tous ses vêtements et autres matos)
- DVA, pelle et sonde, voir ici le matériel requis précisément : <http://www.clubalpin-clermontauvergne.fr/pages/dva.html>
- boussole, de préférence, avec base transparente, graduations sur les côtés, cadran / capsule en degrés de 0 à 360 degrés et, si possible, loupe incorporée.
- Smartphone avec appli GPS (appareil GPS accepté si la personne sait parfaitement s'en servir sans explication, sinon préférer le smartphone avec une appli GPS gratuite qui sera recommandé après inscription)
- paire de raquettes (avec pointes et/ou glissière métalliques d'accroche), ajustée à ses chaussures
- paire de bâtons avec rondelles de neige (obligatoire)
- paire de crampons d'hiver (crampons montagne / rando alpi) ajustée à vos chaussures avant de venir (nous ne ferons pas de raquette alpine, mais apprendrons un peu à nous déplacer sur neige plus dure). Les crampons dits forestier (mini-crampons) ne sont pas acceptés : vous pouvez en emprunter à la permanence du club de Clermont .

Inscription et coûts

Le coût d'inscription est de 190 euros. Il comprend les deux nuitées en demi-pension, ainsi que les frais de formation. Il ne comprend ni les casse-croustes de midi, ni les frais de déplacements.

Ces frais seront payés par l'intermédiaire de *Helloasso* en ligne (avec une carte bancaire) :

<https://www.helloasso.com/associations/club-alpin-francais-de-clermont-auvergne-caf-de-clermont-auvergne/evenements/formation-pour-devenir-initie-raquettes>

Attention : vous n'êtes pas obligé de payer une contribution à *HelloAsso*. Seuls les 190 euros sont obligatoires.

Pour s'inscrire votre dossier comprendra :

- remplir le formulaire ci-avant
- joindre l'attestation de paiement

Transmettez ce dossier :

- par courriel à thierry.chanier@clubalpin-clermontauvergne.fr

La formation est limitée à 11 stagiaires. Les priorités sont gérées dans l'ordre de réception des formulaires d'inscription, accompagnés du paiement. Dès réception de vos docs et paiement, nous vous contactons.

Conditions d'annulation

Suivant les recommandations de notre comité régional (CR AURA-FFCAM) :

- Après le 8 janvier 2026 : Toute annulation à moins de 15 jours du début du stage sans justificatif valable (certificat médical sérieux ou cas de force majeure) ne donnera lieu à aucun remboursement.
- Entre le 23 décembre 2025 et le 8 janvier 2026) : Entre 15 et 30 jours, un remboursement partiel (50 %) pourra être accordé, sans justificatif.
- Avant le 23 décembre 2025 : Au-delà de 30 jours, l'annulation donnera lieu à un remboursement intégral.

Le participant se verra remboursé intégralement dans ces deux cas :

- Présentation d'un certificat médical justifiant une incapacité réelle et proportionnée aux exigences de l'événement ou de la formation.
- Reconnaissance d'un cas de force majeure, examiné au cas par cas par l'organisateur ou le gestionnaire.

Encadrement et contacts

Encadrement bénévole : Emily Strickland, Fabrice Chabernaud et Thierry Chanier

Contact : Thierry Chanier, thierry.chanier@clubalpin-clermontauvergne.fr , 06 84 88 44 56 (SMS/texto de préférence).